



Haute-Loire le DÉPARTEMENT

Routes et transports

Chaque jour, avec vous.



TRANSPORT À LA DEMANDE

À DESTINATION
DES PERSONNES
EN SITUATION
DE HANDICAP
OU DE DÉPENDANCE

www.hauteloire.fr

LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE PROPOSE UN TRANSPORT À LA DEMANDE À DESTINATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP OU DE DÉPENDANCE.



POUR QUI ?

CE SERVICE EST OUVERT :

- › Aux titulaires de la carte d'invalidité.
- › Aux attributaires de la Prestation Compensation du Handicap (PCH).
- › Aux attributaires de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA).



POUR QUOI FAIRE ?

- › Se déplacer à l'intérieur de son secteur.
- › Se rendre à l'intérieur de la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay ainsi qu'à sa sous-préfecture.
- › Se déplacer vers des communes situées hors département à proximité immédiate de son secteur.
- › Se rendre à des manifestations sportives ou culturelles, prédéfinies sur l'ensemble du département.

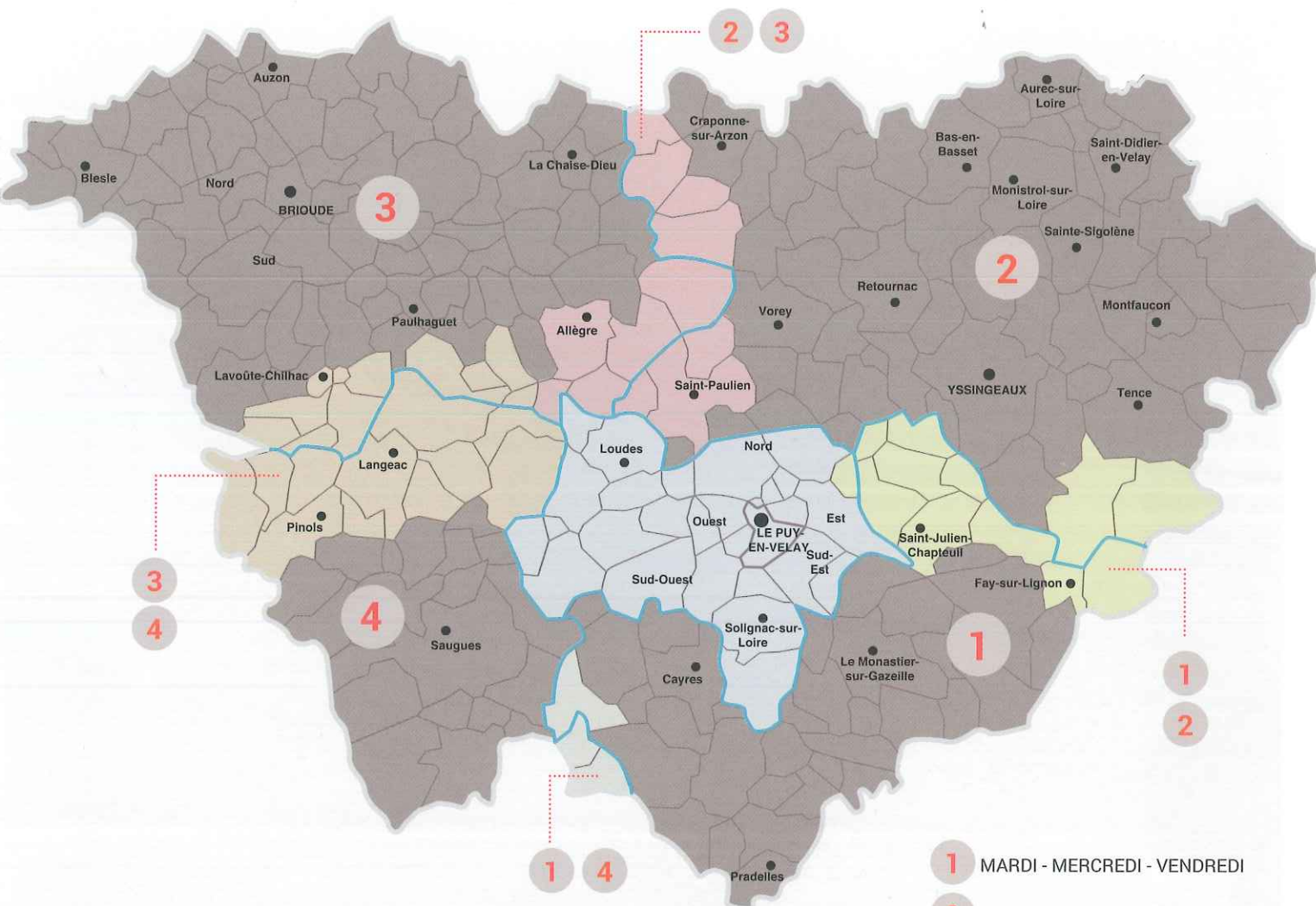


COMMENT ALLEZ-VOUS VOYAGER ?

Les transports sont assurés par des véhicules adaptés pouvant accueillir jusqu'à 3 fauteuils.

La prise en charge et la dépose s'effectuent sur le domaine public à l'endroit le plus proche de l'origine ou de la destination.





- 1 MARDI - MERCREDI - VENDREDI
- 2 LUNDI - JEUDI - SAMEDI
- 3 LUNDI - MERCREDI - SAMEDI
- 4 MARDI - JEUDI - VENDREDI



QUEL PRIX ?

Prix forfaitaire,
quel que soit le trajet.



COMMENT CES TRANSPORTS SONT-ILS ORGANISÉS ?

Le département est divisé en 4 secteurs.

Le transport fonctionne, de 8h30 à 19h30, 3 jours par semaine, répartis comme indiqué sur la carte.



Haute-Loire le DÉPARTEMENT

Routes et transports

Chaque jour, avec vous.



COMMENT RÉSERVER SON TRANSPORT ?

Appeler la Centrale de Réservation entre 9h00 et 11h00,
chaque jour ouvré du lundi au vendredi.

04 71 07 00 30

Il est obligatoire de réserver, au plus tard avant 11h00,
le jour ouvré qui précède le transport souhaité.



INFOS COMPLÉMENTAIRES

- › Si vous êtes domicilié à l'intérieur de la Communauté
d'Agglomération du Puy-en-Velay : il convient de
contacter cette collectivité au : **04 71 02 60 11**
- › Si votre handicap le nécessite, vous pouvez voyager avec
votre accompagnateur, qui sera transporté gratuitement.

Maison Départementale des Personnes Handicapées

9, rue des Moulins - CS 40114
43003 Le-Puy-en-Velay Cedex
tél. 04 71 07 21 80 - fax 04 71 07 21 99
transports@mdph43.fr

www.hauteloire.fr